Nord le Département

Partenaires

Le mensuel du personnel du Département

Novembre 2015 - n° 181

TERRITOIRES

Archives départementales
Regroupement en cours
25 km d'archives en cours de transfert.

article 5

par Antoine Platteel

RETROUVEZ TOUTE L'INFORMATION DE LA COLLECTIVITÉ SUR :
contact partage

AU SOMMAIRE

DIRECTIONS > 3
ASDN
Première participation à « Sport en entreprise »

FOCUS > 7
Partenariat
Prêter une oreille attentive au mécénat

RENCONTRE > 11
Christophe Ryckebusch
Son hobby, la généalogie

SOMMAIRE

DIRECTIONS
p. 2 / 3

TERRITOIRES
p.4 / 5

EXÉCUTIF
p. 6

FOCUS
p. 7

RESSOURCES
p. 8 / 9

DOC EN STOCK
p. 10

RENCONTRE
p. 11

COS / RECETTE
p. 12

Le mensuel du personnel du Département du Nord

51, rue Gustave-Delory
59047 Lille Cedex.
Tél. 03 59 73 83 98
e-mail : partenaires@lenord.fr

Directeur de la publication : Jean-René Lecerf, président du Conseil départemental du Nord. **Directrice de la communication** : Valérie Menault. **Rédacteur en chef :** Franck Périgny. **Rédactrice en chef adjointe:** Laurence Blondel. **Comité de rédaction:** Françoise Colonge, Emmanuelle Lemaître, Gaëlle Leplat, Antoine Platteel, Arnaud Raes. **Responsables de production :** Bertrand Leverd, Patrick Lenoble. **Conception graphique et maquette :** David Hennion. **Réalisation:** Coralie Lambriquet, Patricia Wissocq. **Photographes :** Christophe Bonamis, Philippe Houzé, Dominique Lampla, Emmanuel Watteau, photothèque du Conseil général. **Service iconographique :** Barbara Bonny. **Conseil en communication :** R COM' Rigaux. **Photogravure :** Angelini. **Imprimeur :** Monsoise.
Tous droits de reproduction réservés.

Toute reproduction, même partielle, ne peut être faite sans l'accord exprès du support. Dépôt légal : novembre 2015. Imprimé sur papier recyclé.

paplers
Avec Ecofolio tous les papiers se recyclent.

DIRECTIONS

IMPRESSION par Arnaud Raes

Des équipements neufs et performants

D'ici la fin du premier semestre 2016, l'entreprise Toshiba aura terminé le déploiement de nouveaux équipements d'impression. Mais pourquoi changer de matériel ?

À terme, il n'y aura plus que 1700 points d'impression.

Depuis le mois de mars, la société Toshiba équipe plusieurs sites pilotes de nouveaux copieurs et imprimantes. Une opération qui sera réalisée dans la totalité des sites du Département, arrondissement par arrondissement.
« *Il y a actuellement environ 3 000 imprimantes et copieurs, sans compter les fax,* expose Patrick Hugebaert, responsable de l'équipe Poste de travail et déploiement à la DSI. *À terme, il n'y aura plus que 1 700 points d'impression.* »
La DSI propose en effet de changer progressivement notre culture papier pour réaliser des économies de cartouches d'encre et de consommation d'énergie. Les personnels de Toshiba passent dans les locaux, étudient les besoins et usages des agents ainsi que la disposition des bureaux pour installer une imprimante desservant plusieurs bureaux dans un rayon de 15 m. Les équipements actuels disparaîtront petit à petit, les consommables n'étant plus approvisionnés par la DAG. « *Les nouvelles machines détectent le niveau d'encre et envoyent une alarme à Toshiba une fois parvenu le seuil critique* », rassure M. Hugebaert. Pour récupérer ses impressions et assurer la confidentialité, chaque agent se créera un code personnel à pianoter sur la machine.

DVDE par Gaëlle Leplat

Le bel ouvrage d'une apprentie

Durant trois ans, Delphine Galand a mené de front des études en génie civil et géotechnique à Polytech Lille et une mission d'apprentissage au sein du Service des ouvrages d'art (SOA) de la Direction de la voirie départementale exploitation (DVDE). L'étudiante est une adepte des études en alternance car « *cela permet d'apprendre plus vite* ».
Si Delphine Galand a beaucoup appris dans l'équipe de Renaud Léglise, responsable du service qui l'accueillait, elle a aussi énormément apporté au Département. « *Au Conseil départemental, j'ai découvert les ouvrages d'art, ce sont principalement les ponts. Pendant ma troisième année, j'ai travaillé sur l'optimisation de la stratégie de maintenance des ouvrages d'art* ».
L'apprentie a ainsi accompagné le SOA dans l'évolution de ses méthodes de travail en participant activement à la construction du nouveau système de gestion des ouvrages d'art : révision de l'évaluation de ces ouvrages, définition de leur valeur socio-économique en fonction de leur intérêt stratégique pour le territoire, priorisation des interventions à

Delphine Galand.

effectuer. Ludovic Delestrez, directeur de la DVDE, souhaite adapter cette méthode innovante à la voirie et espère que d'autres collectivités s'en empareront. Un bel exemple de ce que l'apprentissage peut apporter !

ASDN par Antoine Platteel

Une première participation à « Sport en entreprise »

Ce ne sont pas des poules mouillées ! La météo très humide du 17 septembre dernier ne les a pas dissuadés d'enfiler leur tenue de sport et leur maillot aux couleurs de l'Association sportive du Département du Nord.
Ce jour-là, l'ASDN et le service Sport du Département ont en effet organisé une sortie footing pendant la pause méridienne, à l'occasion de la journée *Sport en entreprise*, elle-même incluse dans le dispositif national *Sentez-vous sport**.
« *C'est la première fois que le Département participe à cette journée* » précise Mohamed Atsamnia, le président de l'ASDN.
Une quarantaine d'agents, partis de l'Hôtel du Département, à Lille, ont ainsi parcouru (sous la pluie) 6 km jusqu'au bois de Boulogne, en petites foulées ou en marchant, deux agents en VTT ayant la mission de sécuriser le trajet pendant la traversée de la ville.
L'ASDN compte quelque 120 membres sur tout le département, répartis dans trois sections : course à pied, golf, cyclisme.

Contact : Mohamed Atsamnia 35 882

* Opération de promotion de la pratique du sport pour tous, dont c'est cette année la 6e édition.

Une quarantaine d'agents ont parcouru 6 km jusqu'au bois de Boulogne, à Lille le 17 septembre dernier.

RSA par Laurence Blondel

Le Département veut accompagner différemment les allocataires

Lors de sa conférence de presse de rentrée en septembre dernier, le président Jean-René Lecerf a abordé de nombreux sujets relatifs aux engagements financiers du Département.
Il a également expliqué les nouvelles orientations de la politique d'insertion menée par le Département.
Aujourd'hui, le RSA (revenu de solidarité active) est versé à 150 000 foyers nordistes.
Cofinancée par le Département et l'État, cette allocation pèse de plus en plus sur le budget du Département, notamment parce que son coût (environ 60 millions d'euros par mois) n'est pas suffisamment compensé par l'État.
En clair, la compensation que l'État verse au Département ne tient pas compte de l'augmentation régulière du nombre d'allocataires.

Afin de mieux accompagner les allocataires du RSA et dans une volonté d'optimisation des dépenses, le Département a donc décidé d'orienter sa nouvelle politique d'insertion vers quatre objectifs :

> lutter contre la fraude et renforcer le contrôle des droits et des devoirs des allocataires.
> Développer les actions vers le retour à l'emploi et mobiliser les entreprises.
> Rendre l'offre d'insertion plus lisible : aujourd'hui près de 400 associations interviennent dans ce domaine.
> Définir de nouveaux modes de pilotage pour travailler plus efficacement avec les partenaires.

Une semaine pour **l'emploi** des personnes handicapées

Du 16 au 20 novembre, le service Handicap et Matériel adapté se mobilise à l'occasion de la Semaine nationale pour l'emploi des personnes handicapées. Dans le hall de l'Hôtel du Département à Lille, actions de sensibilisation, expositions, tests de connaissances, jeux... seront proposés aux agents.

Rens : 03 59 73 65 76 et sur l'intranet contact.

TOUTE L'ACTU DU DÉPARTEMENT SUR
lenord.fr
Ce mois-ci : retrouvez l'actu de la séance plénière du 12 octobre consacrée au budget supplémentaire.
Et toujours l'actualité des sorties et bons plans culturels.

MÉTROPOLE par Antoine Platteel

Forum des sciences : mémoire sauvegardée

Quelque 900 boîtes d'archives stockées au Forum départemental des sciences, à Villeneuve d'Ascq, ont été versées aux Archives départementales du Nord. Une opération mémorable !

Le Forum des Sciences, c'est aussi de l'Histoire, avec une majuscule : création de l'association ALIAS* par Bernard Maitte en 1982, ouverture du Forum des sciences - centre François-Mitterrand en 1996, départementalisation en 2006... Conscient de l'intérêt historique de la genèse de cet équiquement de culture scientifique, Franck Marsal, son directeur, a sollicité les Archives départementales du Nord. Lesquelles, à titre exceptionnel, ont affecté à cette opération d'envergure une stagiaire, Marie Lefèvre, étudiante en master 2 en archivistique et monde du travail, à Lille 3.

« Plus de 30 années d'archives papier s'étaient accumulées, sans classement, stockées dans 900 boîtes au sous-sol du forum », indique Christelle Housseman, chargée de ressources informatiques au forum, et co-tutrice, avec Ophélie Girard, archiviste aux ADN, de Marie Lefèvre. Stagiaire aux ADN, cette dernière a été détachée au Forum départemental des sciences de mars à septembre 2015, pour y mener à bien deux missions :

- organiser le déménagement des archives du forum vers les ADN.
- mettre en place une politique d'archivage et donner des outils de gestion aux agents du Forum des sciences, tous sensiblisés à cette pratique.

« Très riches, ces archives comprennent des documents sur la gestion de l'équipement, de l'ALIAS jusqu'au service public départemental, sur la conception des expositions, sur la culture scientifique, etc », explique Marie Lefèvre. Au final, 284 boîtes de documents (classés), 55 affiches et six registres ont rejoint le 6e étage des ADN, où ils occupent 35 mètres de linéaire.

* Association lilloise d'information et d'animation scientifique et culturelle.

Les archives classées par Marie Lefèvre occupent 35 mètres de linéaire aux ADN.

CAMBRÉSIS par Arnaud Raes

Au cœur de l'addictologie

Assistante sociale au SPS de Cambrai, Anne-Françoise Collin est, depuis 2008, officiellement référente en addictologie au sein de la DTPAS du Cambrésis. Elle coordonne un important réseau de partenaires, avec cœur...

Anne-Françoise Collin, experte et personne ressource dans le domaine de la prévention des addictions.

Le Réseau d'addictologie du Cambrésis (RAC) a vu le jour en 1999. Il est composé aujourd'hui d'une quinzaine de partenaires, dont la DTPAS de Cambrai et Epicéa, le service de prévention des addictions du Département. Coordinatrice de ce réseau, Anne-Françoise Collin détaille ses missions : *« Le RAC agit selon deux axes, la coordination des programmes de prévention et d'éducation à la santé et l'amélioration des parcours santé des usagers. Personnellement, je me vois comme une personne ressource pour l'ensemble des professionnels de santé et possède une expertise en ce domaine au service de mes collègues de la DTPAS du Cambrésis.* » Parallèlement, en tant qu'assistante sociale au SPS de Cambrai, Anne-Françoise accompagne les usagers confrontés à des problèmes de polyconsommation : alcool, tabac, stupéfiants mais aussi troubles alimentaires. *« Le RAC est constitué de groupes de travail thématiques et d'un comité de coordination. L'objectif, au delà des rencontres et réflexions pour mieux se connaître et mieux travailler ensemble, est de réaliser des actions de prévention santé, comme ce fut le cas cette année auprès des jeunes de Solesmes, et c'est ce à quoi je m'applique. »,* résume Anne-Françoise Collin. Dans ce cadre, une journée de travail sera organisée le 10 mars, sur le thème d'addiction et ruralité, à destination des professionnels de santé.

Une charte de partenariat pour le Réseau

Pour renforcer leurs actions et s'engager plus avant dans la prévention des addictions, l'ensemble des partenaires du Réseau d'addictologie du Cambrésis ont signé, le 16 octobre à la DTPAS, une charte de partenariat. **Rens : Anne-Françoise Collin, 03 59 73 37 70.**

LILLE par Antoine Platteel

Archives départementales : regroupement en cours

Début septembre a commencé le transfert des 25 km d'archives du dépôt annexe de la rue de Douai, à Lille, vers le nouveau bâtiment des Archives départementales du Nord, rue Saint-Bernard.

L'opération doit durer cinq mois et s'achever début 2016. Le dépôt annexe de la rue de Douai a été créé en 1986 dans les deux niveaux inférieurs de l'ancienne usine Le Blan, libérés par le départ des établissements Leroy-Merlin. « *Cet espace de stockage, non ouvert au public, n'était plus aux normes* », explique Lilian Pothron, chargé d'études documentaires aux ADN et pilote de cette opération de transfert. Inauguré en 2014, le nouveau bâtiment des ADN est, lui, parfaitement aux normes et offre des conditions optimales de conservation des archives. Y sont déjà entreposés quelque 30 km d'archives provenant de l'ancien bâtiment de la rue Saint-Bernard, détruit depuis.

Lilian Pothron a été chargé de piloter le déménagement des archives du dépôt annexe.

« *Dans le dépôt annexe ont été déposées des archives administratives contemporaines, postérieures à 1940, classées, provenant de la Préfecture, des services déconcentrés de l'État, du Conseil départemental, de collectivités locales…* » précise Lilian Pothron. À raison de 300 mètres par jour, les 25 km d'archives du dépôt annexe vont donc rejoindre, à 2,5 km de là, les 4e, 5e et 6e étages du bâtiment de la rue Saint-Bernard. Libérés, les deux vastes plateaux de l'ancienne usine Le Blan seront mis en vente.

DÉPLACEMENTS par Arnaud Raes

On s'est bougé pour la Semaine de la mobilité

Hazebrouck, Orchies ou Fourmies, le Département et ses différents partenaires sont allés à la rencontre des Nordistes, du 16 au 22 septembre lors de la Semaine européenne de la mobilité.
Les agents ont notamment présenté le dispositif V'Nord, un service de location de vélos pliants pour les abonnés du réseau Arc en Ciel, ou informé les usagers de l'offre de transport existante sur leur territoire.
À noter, le temps fort du 19 septembre, jour où chacun a pu prendre un car Arc en Ciel pour 1 euro et voyager en illimité !

Au marché d'Hazebrouck, présentation du V'Nord pliant par les services du Département.

À Aulnoye-Aymeries, de nombreuses personnes ont pu découvrir les possibilités de transport offertes par le réseau Arc en Ciel.

Avesnois

Les parents du monde à l'honneur à Fourmies

« C'est très diversifié, ça permet aux enfants de découvrir le monde. Je trouve ça extrêmement bien ! », commente une maman, enthousiaste, venue avec ses deux filles et sa filleule. Dans le cadre de la semaine des parents proposée par le centre socioculturel de Fourmies, l'UTPAS a organisé pour la 2e fois une journée sur le thème de l'ouverture au monde. *« Dans le cadre du travail social, nous accompagnons des familles étrangères en attente de papiers. Afin de mieux les intégrer, nous avons voulu valoriser leurs multiples savoir-faire »*, explique Johanna Lewandowski, assistante sociale SSD à l'origine du projet. Ainsi, le 23 septembre, après un couscous préparé par l'atelier cuisine, environ 350 personnes ont participé à la fête organisée à l'espace Mandela. Des animations multiples leur étaient offertes : démonstrations et initiations de zumba, de danses africaines, de djembé, quiz géographique, jeux de société, création d'objet, lectures du monde, peinture, tresses africaines, tatouages éphémères… De nombreux parents et tous les services de l'UTPAS se sont impliqués dans cette rencontre.

Johanna Lewandowski et sa collègue Sabrina Legrand, secrétaire, ont animé un quiz autour des fruits.

Projet innovant, initiative originale, faites-nous part de l'actualité de votre territoire sur : **partenaires@lenord.fr**

LES VICE-PRÉSIDENTS
du Conseil départemental du Nord

PATRICK VALOIS

7e vice-président
en charge de la Ruralité

Secrétariat :
Florine Gandarillas

« Mon axe prioritaire : développer l'approvisionnement local »

Né dans le Montreuillois, il y a 55 ans, Patrick Valois est arrivé dans les Flandres en 1983 et exerce la profession de pharmacien depuis 1986 à Esquelbecq. En 1998, il est élu conseiller départemental du canton de Wormhout. « *C'est un mandat unique et c'est délibéré de ma part. C'est une question d'équilibre, entre ma vie professionnelle et ma vie privée. C'est important pour moi de pouvoir retourner dans le Pas-de-Calais voir ma famille, ou entretenir mes quelques pieds de vigne* », dit-il. Sa délégation de vice-président en charge de la Ruralité lui permet, ajoute-t-il, « *d'aborder une grande diversité de sujets. Outre la politique agricole du Département, le président Jean-René Lecerf m'a confié une mission transversale : décliner l'ensemble des politiques du Département sur les espaces ruraux. C'est passionnant : ainsi, j'aborde les questions sociales, l'aménagement du territoire, le tourisme, etc.* ».
Dans son canton, Patrick Valois a constitué depuis 1998 des groupes de travail : « *On s'est inspiré de ces groupes pour avancer sur des sujets de gérontologie, de tourisme... Les cafés-rando sont nés comme cela.* » Son axe prioritaire sur la politique agricole, c'est « *l'approvisonnement local. Le Département prend en charge chaque jour 130 000 repas, dans les collèges, les maisons de retraite, les maisons d'enfants... Il faut développer un approvisionnement local encore trop faible, dans le respect de l'identité des territoires.* »
Outre la vigne, Patrick Valois cultive d'autres passions : le char à voile, la chasse, le VTT...

BRIGITTE ASTRUC-DAUBRESSE

8e vice-présidente
en charge du Tourisme et de la Vie associative

Secrétariat : Marjorie Dubenski

« Rencontrer les Nordistes pour mieux les connaître et mieux les comprendre »

Adjointe au maire de Lambersart depuis 25 ans à la petite enfance puis à la culture et au tourisme, vice-présidente du SIVOM Alliance nord-ouest, Brigitte Astruc-Daubresse veut « *être au service des Nordistes porteurs de projets qui participent à la vie locale* ». Cette femme de terrain originaire du Pas-de-Calais et mère de trois enfants, a notamment créé le Musée de la poupée et du jouet ancien à Wambrechies et l'événement « Deûle en fête ».
Pour Brigitte Astruc-Daubresse, le principal défi de sa délégation départementale en matière de tourisme est la privatisation du ValJoly.
« *Il faut remobiliser les acteurs locaux et les communautés de communes autour de la station touristique, avec l'accompagnement du Département. Le projet doit être porté par le territoire afin d'aboutir ensemble au renouveau du ValJoly* ».
Concernant le volet vie associative, une réflexion est en cours sur un dispositif visant à remobiliser le secteur associatif. Quel que soit le domaine d'intervention de l'élue, son credo reste le même: « *aller à la rencontre des Nordistes pour mieux les connaître et mieux les comprendre* ». Si elle avait une seconde vie, elle aimerait gérer un hôtel-restaurant, par goût du contact avec les gens. Dans cette vie-ci, Brigitte Astruc-Daubresse a été clerc de notaire, professeur d'enseignement général à la Chambre des métiers et contrôleur judiciaire au tribunal de Lille. Ses principaux hobbies sont la décoration et le sport. Après le basket et la course à pied, elle est devenue adepte de zumba, « *sport créateur de liens et de bonheur intergénérationnel* ».

Partenariat par Arnaud Raes

Prêtons l'oreille au mécénat

Actuellement cantonné à la seule politique culturelle, le mécénat fait partie des outils que la majorité départementale souhaite développer. Une quinzaine de directions seraient concernées, dans le but de rapprocher notre collectivité du monde entrepreneurial et de développer les partenariats. Après tout, le Nord est riche d'un fort passé philanthropique sur lequel il convient de s'appuyer. Mais le mécénat, comment ça marche ?

DÉFINITION

Le mécénat est un acte de philanthropie destiné à accompagner un projet d'intérêt général. Il est généralement le fait de particuliers ou d'entreprises. Dans la région Nord-Pas-de-Calais, l'économie du mécénat représente actuellement 100 millions d'euros dont 90 % imputable au seul département du Nord. Les entreprises constituent 65 % des mécènes.

CULTURE

Depuis 2012, 40 entreprises ont accompagné les actions culturelles du Département. Citons par exemple une convention entre le musée départemental Matisse et Dalkia ayant rapporté 25 000 € pour l'encadrement d'œuvres de l'exposition *Matisse et la gravure* ou la convention entre le musée du verre de Sars-Poteries et la Caisse d'épargne pour accompagner l'ouverture du nouveau musée. Pour l'exposition *La Flandre et la mer,* le Musée départemental de Flandre à Cassel a notamment obtenu des aides du Crédit Agricole, de Vinci, des ports d'Anvers et de Dunkerque et d'ENGIE.

OUTILS DE COLLECTES

Plusieurs outils existent pour collecter des dons de façon indirecte :
- les fonds de dotation permettent aux collectivités de développer le mécénat en simplifiant les démarches administratives. Un fonds de dotation est une personne morale de droit privé qui reçoit et gère des biens matériels et des fonds financiers qui lui sont apportés à titre gratuit, en vue de la réalisation d'une œuvre ou d'une mission d'intérêt général (Pour en savoir plus : www.fonds-dotation.fr).
- Les fondations abritées sous l'égide de la Fondation du Patrimoine ou la Fondation de France permettent un don facilité aussi bien pour les entreprises que les particuliers.

EXTENSION

La mission Biennale et Mécénat de la Direction de la culture a identifié une quinzaine de directions porteuses de projets pouvant faire l'objet d'une démarche de mécénat. Outre la culture, les politiques d'insertion, le sport, la jeunesse ou l'aménagement du territoire pourraient en bénéficier, notamment de la part des entreprises, au titre de la RSE (Responsabilité sociétale des entreprises). Pour les mécènes, les contreparties s'entendent en termes de visibilité, de communication et d'événements spécifiques.

Parole d'élu

"Une mise en œuvre progressive dès 2016"

Le Département entend étendre son action de partenariat avec les entreprises dans de nombreux domaines. Les opportunités d'un échange gagnant-gagnant existent. Toutes les dispositions ont été prises pour que la confusion entre commande publique et mécénat ne soit pas permise, pour des raisons évidentes de conflit d'intérêt. Dans ce cadre, j'envisage un développement progressif du mécénat dès 2016.

Jean-René Lecerf
Président du Conseil départemental.

Parole d'expert

François Schmitt
Responsable de la mission Mécénat à la Direction de la culture.

"Un dialogue de confiance"

Le mécénat contribue à la culture de la recette, mais pas seulement.
Il permet de rapprocher le monde de l'entreprise de notre institution pour une meilleure compréhension des défis auxquels nous devons faire face.
Pour le Département, il s'agit d'établir un dialogue de confiance avec les entrepreneurs. Sans cette confiance, il ne peut y avoir de mécénat.

HYGIÈNE-SÉCURITÉ par Françoise Colonge

240 assistants de prévention toujours à l'affût

Suite à un appel à candidatures en 2012, plus de 200 agents se sont portés volontaires pour être assistants de prévention dans leur service. En quoi consiste donc cette fonction ?

Rémy Bequart a pour mission de conseiller sa hiérarchie en matière de sécurité.

« Le rôle de l'assistant de prévention (AP) est d'identifier les dysfonctionnements en matière d'hygiène-sécurité dans le périmètre qui lui est dévolu et de proposer à son responsable hiérachique des solutions à mettre en œuvre », résume Kathy Demilly, conseillère en prévention, notamment chargée d'animer le réseau des assistants. *« L'idée,* ajoute-t-elle, *c'est d'essayer de régler les dysfonctionnements au niveau local avant que la problématique ne prenne de l'ampleur. »*
Rémy Bequart, chef d'équipe des gardes départementaux dans les espaces naturels sensibles de la Métropole, est un des 240 AP. *« Cette mission consiste à étudier nos méthodes de travail, à vérifier que chacun ait à disposition des équipements de protection. Je veille aussi au stockage des hydrocarbures, avec la mise en place de bacs de rétention d'huile. Nous avons également revu les rangements de nos matériels (tronçonneuses et débroussailleuses). Travailler en sécurité, c'est une attention de chaque instant. »*
Ce rôle, l'AP le mène en lien avec son responsable. Celui de Rémy est l'ingénieur Christophe Hildebrand qui souligne : *« C'est intéressant d'avoir un agent qui ait directement les mains dans le cambouis pour nous informer des risques encourus dans son métier. »*
Beaucoup des 600 sites du Département n'ont pas encore d'AP. **Si cette mission vous intéresse, contactez le 36241(DGAD), le 36229 ou le 36313 (autres directions).**

DÉMATÉRIALISATION par Françoise Colonge

Subvention transport en commun : la fin du papier

Depuis avril, les agents qui ont un abonnement de transports en commun pour leurs trajets domicile-travail peuvent s'en faire rembourser la moitié (ou la totalité pour les travailleurs en situation de handicap) non plus en remplissant un formulaire papier mais en transmettant leur demande en ligne, sur l'intranet contact. Cela leur est même très fortement conseillé.
La phase de test, achevée en septembre, s'est révélée concluante. D'un tiers de formulaires dématérialisés le premier mois, on est passé aux trois-quarts au bout de six mois, soit 1 160 dossiers sur un total de 1 554. L'objectif, pour le service Prestations, est de ne plus recevoir de demandes papier que des agents qui ne peuvent faire autrement.
Les deux gestionnaires ont donc conctacté individuellement, à partir de la fin septembre, les collègues qui ne sont pas encore passés au formulaire en ligne afin de les aider à effectuer la démarche.
La dématérialisation présente en effet plusieurs intérêts :
- un gain de temps à la fois pour l'agent car le formulaire est pré-rempli et pour les secrétariats des services qui n'ont plus à centraliser les demandes,
- une économie de papier et de traitement du courrier,
- une meilleure réactivité puisque, en cas de justificatif manquant ou erroné, l'agent est immédiatement prévenu,
- une sécurisation de la démarche puisqu'on évite le risque de perte des documents originaux.

« La procédure de remboursement des frais de transport a pour objectif le "zéro papier" dans une volonté de sécurité, de modernisation et de rapidité du traitement », résume Christelle Pluquet, responsable du service Prestations qui fait partie de la direction des Conditions de travail et des Relations sociales.

À NOTER

• DGR mode d'emploi
La nouvelle organisation de la Direction générale Ressources a généré différents mouvements dans les directions des ressources humaines. Afin que chaque agent puisse clairement situer ses interlocuteurs dans l'organigramme et géographiquement, rendez-vous sur l'intranet contact : **Notre département > Le conseil départemental > L'administration départementale > Les organigrammes,** ou tapez DGR dans le moteur de recherche et sélectionnez Direction générale Ressources sous « Publications »
Lire également l'article sur le fonctionnement de la DGR sur contact.

35050 LA RÉPONSE à vos questions RH

JE SUIS EN CONGÉ MALADIE : PUIS-JE ME RENDRE EN FORMATION OU À UN CONCOURS ?

Un agent en congé maladie n'est pas en service. Il ne peut donc pas suivre une formation puisqu'il faut être en service pour pouvoir y assister.
Par contre, d'après une jurisprudence en Conseil d'État* : en l'absence de contre-indication médicale relative à ces épreuves, un agent en congé maladie peut participer aux épreuves d'un concours ou d'un examen professionnel.
Il ne pourra pas pour autant suivre une préparation concours/examen qui est assimilée à une formation.

*arrêt n°271949 en date du 2 juillet 2007

FICHE MÉTIER

par Françoise Colonge

Travailleur social enfance

MISSIONS
Protéger les enfants tout en accompagnant les familles en difficulté sociale, familiale et économique, en lien avec les autres services sociaux du Département (SSD et PMI notamment).

CONDITIONS D'ACCÉS
- Diplôme d'éducateur spécialisé ou d'assistant social.
- Réussite au concours d'assistant socio-éducatif.
- Le permis B est indispensable.

ACTIVITÉS PRINCIPALES
- Mettre en place des mesures de placement judiciaire ou administratif.
- Mener des actions éducatives à domicile.
- Traiter les informations préoccupantes (signalements de maltraitances sur enfants).
- Accompagner les jeunes majeurs.
- Réaliser des enquêtes pour l'agrément d'adoption.

PROFIL
- Patience, disponibilité, sens de l'écoute.
- Dynamisme, esprit d'initiative, capacité d'analyse et inventivité.
- Sens de l'organisation et qualités rédactionnelles.
- Capacité à s'imposer face aux familles

CONDITIONS D'EXERCICE
- Le poste est rattaché à une Unité territoriale de prévention et d'action sociale (UTPAS).
- Au moins la moitié du temps de l'agent se passe en dehors du bureau, en visites à domicile, chez les assistantes familiales ou en foyers, en rencontres avec les familles ou en activités diverses avec les enfants.
- Les déplacements peuvent dépasser les limites du département, quand il s'agit d'accompagner un enfant.

POSSIBILITÉ D'ÉVOLUTION
Après cinq ans d'expérience, un travailleur social enfance peut passer le concours d'attaché afin de devenir chef de service enfance ou intégrer un autre service social.

INFOS STATUT

FILIÈRE :
médico-sociale, secteur social

STATUT :
assistant socio-éducatif, catégorie B

GRADES :
assistant socio-éducatif,
assistant socio-éducatif principal

RÉMUNÉRATION :
De 1 514 € à 2 602 €,
plus une prime de grade
allant de 298 à 341 euros

OÙ SE RENSEIGNER ?
www.cnfpt.fr -
www.npdc.cnfpt.fr

TÉMOIGNAGES

par Françoise Colonge

Nadia Oulad-Moussa, assistante sociale et Aline Peudevin, éducatrice de formation sont deux des dix travailleurs sociaux enfance de l'UTPAS de Tourcoing-Neuville.

« Chaque travailleur social est chargé de 40 situations, ce qui signifie 40 enfants ou jeunes majeurs. On travaille avec une équipe pluridisciplinaire (la psychologue de l'Aide sociale à l'enfance, la PMI, le SSD) et avec de nombreux partenaires (établissements, familles d'accueil, hôpitaux, commissariat, écoles, thérapeutes…). Notre but c'est de trouver les meilleurs dispositifs pour le bien de l'enfant en maintenant le plus possible le lien avec les parents. C'est un métier très varié car les familles n'ont jamais la même histoire. C'est très enrichissant et on apprend chaque jour de nouvelles choses, mais on a de nombreuses responsabilités, les jeunes comptent beaucoup sur nous et on est souvent confrontés à l'agressivité des parents ou des ados. C'est à nous de trouver des moyens pour créer un lien de confiance avec les enfants et leur famille. »

DOC EN STOCK

INFOS-DOC la documentation centrale Nord (36617)

INTERVENTIONS SOCIALES ET FAITS RELIGIEUX

Auteurs : Daniel Verba ; Faïza Guélamine. Éditeur : Presses de l'école des hautes études en santé publique, 02/2014, 250 p.
SOC 12 VER - Réf. 156807

Cet ouvrage propose des outils pour permettre aux travailleurs sociaux de faire face à des problématiques religieuses de plus en plus courantes, émanant des usagers comme de leurs collègues. Il présente une analyse des enjeux philosophiques, éthiques et sociologiques du fait religieux, de la manière de l'appréhender dans le cadre d'une mission de service public.

LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET SES IMPACTS TOME II LE CAS DE LA FRANCE

Jacques Exbalin
Éditeur : L'Harmattan 2014
ENV 01 EXB - Réf. 152649

Cet ouvrage est à la fois scientifique, pédagogique et parfois humoristique. Il s'intéresse plus particulièrement au cas de la France, avec notamment les conséquences du réchauffement climatique sur les massifs montagneux, l'agriculture, la viticulture, l'érosion des côtes, les animaux, les forêts, le développement de maladies... Relu et corrigé par des spécialistes, il propose également les témoignages de Jean Jouzel, Nicolas Hulot, Yann Arthus-Bertrand…

Centre de documentation **DG Solidarité (37248)**

ENTREPRENDRE AU SERVICE DES PERSONNES : OSER ENSEMBLE ! (ouvrage)

Maryvonne Lyazid ; Hélène Delmotte ; Laurent de Cherisey
Dunod, 2015, 169 p.
Réf. PS-ACS-208 / 41226

Du champ de l'enfance au handicap, en passant par l'aide aux personnes âgées, en France, en Europe, en Afrique, l'auteure prône la mutualisation des forces.
Elle met en exergue les limites de la centralité et salue le bouillonnement des réalisations locales. Elle propose d'apprendre de l'inventivité des plus fragiles, selon différentes approches comme Humanitude®, Handidactique.

Centre de documentation **EPICéA (38197)**

COMPOSE TON COCKTAIL DE LA FÊTE (jeu)

Association Issoire Santé Insertion Social, 2013
Réf. A6917

Destiné à un public jeune, ce jeu composé de 25 cartes est un moyen de favoriser le débat, de faciliter l'émergence des représentations, de participer au développement d'un esprit critique, de questionner les comportements adoptés en milieu festif. L'occasion d'aborder de nombreuses thématiques : l'alcool, le tabac, la sexualité, les copains, la violence...

Vous avez aimé

Patricia Le Gall
bibliothécaire à la Médiathèque départementale du Nord

Atlas des préjugés - *Yanko Tsvetkov*

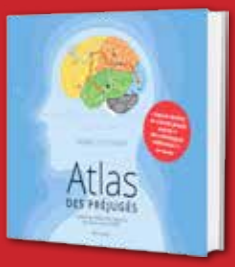

Les Français vus par les Autrichiens sont des voleurs de pâtisseries, les Italiens vus par les Anglais sont des hommes bronzés et gominés, les Suédois vus par les Russes sont des partouzeurs...
Le graphiste bulgare Yanko Tsvetkov a mis en cartes les préjugés et les clichés que les peuples du monde ont les uns envers les autres. Le constat est hilarant et féroce, il illustre parfaitement bien la vivacité des stéréotypes qui subsistent malgré la communication interplanétaire.
Si seulement « *nous sollicitions un peu plus notre cerveau pour nous dépouiller de nos préjugés et pour éviter de juger à la hâte...* ».
Le tome 2 vient de paraître.

Éditions Les Arènes, 2014 - 14,90 euros

*Vous aussi faites-nous part de vos disques, films, lectures en nous contactant au **38 398** ou sur* **partenaires@lenord.fr**

Christophe Ryckebusch
C'est génial, la généalogie

par Antoine Platteel

Christophe Ryckebusch est médiateur administratif au Point relais services de Hondschoote. Son hobby, sa passion même, c'est la généalogie. 20 années de recherche lui ont permis de remonter huit générations et d'accrocher à la « roue d'ascendance » de sa fille plus de 500 noms…

« Pour moi, quand un nom nouveau apparaît, c'est vraiment magique », témoigne Christophe Ryckebusch.

Partenaires : Comment avez-vous attrapé le virus de la généalogie ?

Christophe Ryckebusch : En discutant avec un oncle, président de l'association de généalogie de Gravelines. J'ai commencé il y a une vingtaine d'années. Il n'y avait pas Internet, on faisait les recherches directement auprès des mairies. Il fallait disposer des éléments de base, le nom des parents, leurs prénoms, dans l'ordre si possible. Au XVIII[e] siècle, les prénoms n'avaient pas beaucoup d'importance, ça changeait suivant les actes : de baptême, de bénédiction nuptiale, de sépulture…

Où en êtes-vous dans vos recherches ?

En 20 ans, j'ai reconstitué une « roue d'ascendance » qui remonte à la 8[e] génération. Ma fille Céleste en est le centre. J'ai retrouvé plus de 500 personnes, nées pour la plupart dans le Nord et en Belgique, pour ce qui est de mes ancêtres et ceux de mon beau-père. La famille de ma belle-mère, elle, est originaire de la Sarthe, de l'Orne, de l'Eure… La difficulté, c'est la fiabilité des actes de baptême établis par les ecclésiastiques, qui ne vérifiaient pas toujours les éléments qui leur étaient transmis. La création de l'état-civil, en 1792, a apporté de la rigueur.

Internet a-t-il tout changé pour les généalogistes ?

Oui : en un an, j'ai progressé autant qu'en 20, grâce à Internet, à la centralisation et à la numérisation de l'état-civil aux Archives départementales. J'ai d'ailleurs découvert ça mi-2014, comme tous les agents du Département, par un courriel sur ma messagerie professionnelle.

La généalogie, c'est aussi un peu de l'histoire ?

Ce qui est intéressant, c'est l'évolution des métiers. Mes ancêtres étaient domestiques, journaliers[(1)], scieurs de long[(2)], fermiers, maréchaux-ferrants… Il y a aussi quelques rentiers et beaucoup de cabaretiers. C'était une profession très courante : par exemple, pendant la seconde guerre mondiale, il y avait une cinquantaine de cafés dans le village de Cappelle-Brouck ! On voit aussi l'évolution de la société : mon arrière-arrière-grand-père, Polydore Ryckebusch, né en 1863, a été marié deux fois, il a eu 13 enfants avec sa première femme et cinq avec la seconde. Sur les 18 enfants, deux sont morts en bas âge.

Jusqu'où espérez-vous remonter ?

Plus on s'éloigne dans le temps, plus c'est difficile : certains ancêtres du côté de mon père sont nés en Rhénanie prussienne et tous les actes sont en vieil allemand. Je pense que je n'irai pas beaucoup plus loin sur cette branche-là. J'ai entamé la 9[e] génération et j'ai déjà quelques jalons pour la 10[e], ce qui nous amène au milieu du XVII[e] siècle. Je ne regarde pas les heures que j'y passe. La généalogie, c'est une passion.
J'essaie d'y intéresser mes proches, mais ce n'est pas toujours facile ! Pour moi, quand un nom nouveau apparaît, c'est magique…

(1) Journaliers : ouvriers agricoles qui louaient leur force de travail à la journée.
(2) Scieurs de long : le métier consistait à débiter des troncs d'arbre dans leur longueur.

Arbre de Noël samedi 14 et dimanche 15 novembre

Le Noël des enfants offert par le COS rencontre toujours un vif succès. Compte tenu du nombre important de participants, et pour plus de sécurité, les administrateurs du COS ont décidé d'augmenter la ligne budgétaire allouée à l'arbre de Noël afin d'acheter une 4e séance. Ces places supplémentaires vont permettre:

- au deuxième parent adhérent au COS, travaillant au Département, d'assister au spectacle,
- dès le 3e enfant en bas âge, que les deux parents puissent assister à la représentation (*voir Madame Dujardin*),
- qu'il n'y ait plus de séance le samedi matin, les enfants pourront concilier scolarité et fête de Noël.

Comme chaque année, les parents d'enfants en situation de handicap bénéficieront d'un accueil personnalisé (*voir Madame Dujardin*).

Le cirque Gruss a de nouveau été choisi. Différent chaque année, il est apprécié d'un large public et répond à plusieurs critères : il est accessible à toutes les tranches d'âge, sa capacité d'accueil permet de limiter le nombre de séances et il est proposé « clés en main » pour éviter toute surprise de coût supplémentaire, comme cela s'est déjà produit par le passé. En outre, avec des tarifs publics de 17 à 36 €, ce spectacle familial reste inaccessible à certains ménages.

Alors Arlette, il y a quoi au programme cette année ?

Pour ses 30 ans, la famille Gruss a imaginé un show gigantesque : l'homme araignée, un moment de douceur en apesanteur, l'homme laser, le ballet des tigres, éléphants et autres chevaux, entrecoupés de surprises hilarantes grâce au clown Mathieu et ses acolytes et un final époustouflant !
Les séances récréatives se dérouleront les samedi 14 et dimanche 15 novembre, sur le site des Moulins (parking 7, rue Albert Samain) à Villeneuve d'Ascq : samedi à 14 h et 17 h, dimanche à 10 h et 14 h.
Votre invitation sera exigée à l'entrée du chapiteau.

Un bébé, un livre

Le COS a le plaisir d'offrir un album aux heureux parents d'enfants nés ou adoptés en 2014. Il sera remis dans un espace réservé sous le chapiteau lors du spectacle. Les parents ne pouvant se déplacer auront la possibilité de donner leur courrier aux collègues ou de venir rechercher le livre au COS, au secteur Culture, à partir du 1er décembre.

LA RECETTE DE... COLETTE MAZURIER

Colette Mazurier

Chef de cuisine au collège Joliot-Curie à Fourmies

Arrivée pour l'ouverture du restaurant scolaire du collège en 1979, Colette Mazurier prépare chaque jour avec son équipe 280 repas.
Elle a été honorée des Palmes académiques en 2013.
Sa priorité, dit-elle, est de faire plaisir aux élèves : « *Qu'ils se régalent et ma plus belle récompense !* »

FILET DE COLIN SAUCE CURRY

INGRÉDIENTS (pour 4 personnes)

Court bouillon : 1 litre d'eau, 1 carotte, 1 branche de céléri vert, 1 bouquet garni.

Sauce : 1 oignon, 2 gousses d'ail, 4 cuillères à café de curry doux, 1 pointe de couteau de coriandre moulu, 1 pointe de couteau de cumin, 1 pointe de couteau de piment doux, 1 pointe de couteau de gingembre, 20 g de beurre, 30 cl de crème liquide 30 %, 1 dl d'eau.

PRÉPARATION

- Faire un court bouillon, pendant ce temps monter la sauce.
- Émincer l'oignon et l'ail, les faire revenir dans le beurre à feu doux jusqu'à ce qu'ils deviennent transparents.
- Ajouter le mélange d'épices et le curry, faire griller 2 mn.
- Ajouter l'eau et laisser cuire 10 mn à feu doux, incorporer la crème et laisser épaissir pendant environ 10 mn (la sauce nappe la cuillère), rectifier l'assaisonnement au besoin.
- Faire pocher durant 7 mn les filets de colin dans le court bouillon frémissant.
- Dresser sur l'assiette, napper de la sauce, décorer avec les crevettes et la ciboulette.

Vous aussi, faites-nous part de vos recettes en nous contactant au 38 398 ou sur **partenaires@lenord.fr**